



- Communiqué à la presse du 22 août 2018 -

EÉLV dépose un référé pour interdire le glyphosate

*Sans glyphosate, demain en PACA,
c'est le rebond assuré d'une agriculture moderne
relocalisée et durable*

Alors que l'actualité démontre encore que les faits sont têtus par rapport au risque lié au Roundup, Europe-Écologie-Les Verts a déposé deux recours en référé le 20 août pour faire interdire en France les herbicides au glyphosate du groupe Monsanto/Bayer, récemment condamné en justice aux États-Unis à indemniser un jardinier atteint d'un cancer.

En effet, EELV a intenté ces actions devant le tribunal administratif contre les autorisations de mises sur le marché de ces produits, en réclamant le réexamen en urgence de la dangerosité du glyphosate par l'agence de sécurité sanitaire (Anses).

Plus localement, EELV PACA est convaincu qu'au-delà des risques sanitaires encourus et faisant désormais l'objet de nombreux rapports d'expertises scientifiques sur les effets cancérogènes du glyphosate, il est temps de passer à un modèle d'agriculture avec des pratiques plus vertueuses, des choix variétaux adaptés à la nouvelle donne climatique, servant directement l'emploi des territoires pour des exploitations à vocation paysanne.

En PACA, la valeur agronomique des sols demeure encore précieuse et tous les artisans d'une pleine expression de la biodiversité doivent relever le défi d'une agriculture qui nourrit et non qui empoisonne, l'eau, l'air, les sols et le vivant.

Demain, sans glyphosate et avec le retour de façons culturales qui ont préexisté à la chimie des produits phytopharmaceutiques, c'est le rebond assuré d'une agriculture moderne, relocalisée et durable...

Jean-Laurent Félizia
Porte-parole EELV PACA
06 81 03 12 21
ecojlf83@free.fr